



Saint-Gildas
de Rhuys

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

JUIN
2021

SPÉCIAL ÉTÉ

BAIGNADE, ACTIVITÉS NAUTIQUES
ET SÉCURITÉ EN MER

ENVIRONNEMENT

ECOPÂTURAGE, LA CHÈVRE DES FOSSÉS
AU SERVICE DE LA NATURE

TRAVAUX

UNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE



GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

Commune
Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan

Le mot DU MAIRE

Le mois de juin nous a gratifiés de belles journées ensoleillées, ce qui, avec la levée progressive des mesures de confinement, nous a permis de profiter de l'extérieur. Souhaitons aux nombreux vacanciers qui vont arriver sur notre territoire en juillet et en août de connaître des conditions météorologiques aussi favorables !

Comme les années précédentes, tout est mis en œuvre pour l'accueil des estivants. Certaines animations n'ont pu être maintenues dans leur forme habituelle, en particulier celles réunissant un public de plus de 1000 personnes, mais une programmation variée vous est tout de même proposée, avec une jauge plus réduite. Le service de navettes dominicales, les concerts du mercredi soir dans le bourg, en marge du marché bio, les « Vendredis du Verger de l'Abbaye », le festival « Ton bourg battant », les expositions à Keruzen, sont autant d'initiatives proposées gratuitement par la commune pour agrémenter votre été.

Sans oublier notre environnement bien sûr : les plages, les loisirs nautiques, les chemins de randonnée qui vous permettront de profiter au maximum, en le respectant, du patrimoine naturel qui fait le charme de la commune.

Fin juin a également été une période d'élections et je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ces scrutins, dans un contexte sanitaire particulier : élus, bénévoles et services municipaux.

Je souhaite une bonne saison aux commerçants, entreprises et d'une manière générale, à tous les acteurs économiques de la commune.

Bel été à tous.

Votre Maire,
Alain LAYEC

SOMMAIRE

ACTUALITÉS



5 Point sur les travaux



6 Aménagement foncier



6 Elections régionales et départementales

BON À SAVOIR



15 Ecopâturage



16 Automobilistes, piétons, cyclistes : bien cohabiter



17 Navette estivale

DOSSIER

SPÉCIAL ÉTÉ

10



ET AUSSI

RÉTRO	20
ÉTAT CIVIL	20
AGENDA	21
NUMÉROS UTILES	24

Directeur de publication : Alain Layec. Responsable de la rédaction : Maryse Abela.
Comité de rédaction : Geneviève Cadoret, Claude Colombier et Jean-Bernard Sizun.
Crédit photos : Toutes photos de ©Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys sauf mentions.
Photo de couverture : ©Club nautique du Rohu.
Tirage : 1500 exemplaires. Reproduction interdite, même partielle - Tous droits réservés.
Conception : Emmanuel Jourden - Impression : RIM imprim. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Label Imprim'vert.

ÉCONOMIE

BUDGET

Le budget 2021 de la commune ainsi que les budgets annexes ont été approuvés par le conseil municipal lors de sa réunion du 12 avril dernier. Le total par section s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué dans le tableau ci-dessous, toutes opérations confondues (opérations réelles et opérations d'ordre) et en prenant en compte les reports de crédits d'investissements de l'exercice 2020.

S'agissant du budget principal, l'augmentation du niveau des dépenses totales de fonctionnement est contenue à 1% en dépit des nouvelles charges liées à la gestion de l'épidémie de Covid-19 (près de 65 000 € en 2020) et de la diminution constante de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

L'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 permet d'alimenter la section d'investissement en 2021 à hauteur de 700 586,80 €, et vient s'ajouter au virement prévisionnel à la section d'investissement d'un mon-

tant de 262 433 € pour financer les travaux d'investissement.

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à un montant conséquent pour la commune, soit un total de 3 833 687,72 €, comprenant notamment les opérations suivantes :

- Démarrage des travaux d'extension et de rénovation de la mairie : **341 209,08 €**
- Effacement des réseaux aériens : **250 000,00 €**
- Démarrage de l'aménagement de l'entrée de bourg : **579 800,00 €**
- Achèvement des travaux d'aménagement de la zone Le Bot (2021 + 2022) : **545 250,71 €**
- Aménagement des réseaux d'eaux pluviales : **151 200,00 €**
- Programme de voirie annuel : **157 992,00 €**
- Salle associative Zone Le Bot : **250 000 €**

	BUDGET PRINCIPAL COMMUNE	BUDGETS ANNEXES				
		CAMPING	PORT	AMÉNAGEMENT CENTRE-BOURG	LOTISSEMENT COMMUNAL	MAISON DE L'ENFANCE
Section de fonctionnement	2 999 260,50 €	188 490,49 €	61 664,50 €	278 749,29 €	Dépense : 434 870,34 € Recette : 1 388 301,99 €	531 100,00 €
Section d'investissement	3 833 687,72 €	75 000,00 €	68 963,56 €	824 000,00 €	461 913,63 €	155 400,00 €
TOTAL	6 832 948,22 €	263 490,49 €	130 628,06 €	1 102 749,29 €		686 500,00 €

ENVIRONNEMENT

INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Nous avons déjà eu l'occasion de vous informer de l'inventaire du patrimoine bâti organisé par l'agglomération, en partenariat avec la Région Bretagne, dans le cadre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire. Cet inventaire est réalisé avec l'aide de référents communaux et la contribution de bénévoles intéressés par le patrimoine de leur commune, formés pour l'occasion.

Ceux-ci parcourent la commune, sur le domaine public, en vue de répertorier sites mégalithiques, chapelles, maisons, fermes, fontaines...



A travers cette démarche participative, il s'agit de mieux identifier les spécificités patrimoniales et culturelles du territoire et d'impliquer collectivement les habitants.

A Saint-Gildas, la mission qui vient de débiter est menée par Chantal Dordan, Yves Rollin, Claude Le Gal, Alain Morpain et Jean-Michel Mauffret, sous la conduite de Maryse Abela, adjointe à la culture.

TRAVAUX

POINT SUR LES TRAVAUX COMMUNAUX

L'opération d'entrée de bourg, présentée dans le dernier bulletin municipal, s'articulera en quatre tranches d'un an, pour un coût total de 1 521 000 €. Elle bénéficie de participations de l'Etat (dans le cadre du Plan de relance), du Département et de l'agglomération.

D'autres travaux de voirie compléteront cette programmation pluriannuelle :

- L'aménagement du chemin Jean-Bernard Le Bot, sur toute sa longueur (2021-2022). Coût : 250 000 €
- L'aménagement de Botpénal, Gouézan et Kerdouin, après réfection et réhabilitation des réseaux (2021, 2022, 2023). Estimation : 160 000 € pour chaque village.
- L'aménagement d'une première série de voies douces et chemins : Sav Héol, Beg er Ster, Bocéno, et de cheminements piétons : Pen er Bot, Goahssiny, Kernolivès (2021-2022). Montant : 60 000 € par an.
- Ainsi que des travaux d'entretien de la voirie sur l'ensemble de la commune. Investissement annuel : entre 120 000 et 150 000 €

Le préalable à toute opération de voirie est une concertation avec les divers concessionnaires de réseaux intervenant sur la commune (eau potable, eaux usées, eaux



La Saline

pluviales, électricité, éclairage public, téléphone). C'est dans cette logique qu'un programme de remise en état sur le réseau d'eaux pluviales sera entrepris par la commune avant les travaux de voirie évoqués ci-dessus. De la même manière, des effacements de réseaux aériens seront à programmer avec Morbihan Energies avant les aménagements de Botpénal, Kerdouin, Gouézan et Keraudren. L'objectif est d'atteindre un taux d'effacement haute et basse tension de l'ordre de 90 % à la fin de la mandature (il est de 73 % aujourd'hui, contre une moyenne de 35 % dans les communes rurales).

S'agissant des eaux usées, qui sont de la compétence de GMVA, les travaux sur le versant de Poulgor touchent à leur fin. Suivra le bassin de Port Maria qui impacte notamment le bourg et en particulier la rue du Général de Gaulle. Dans cette dernière, tous les réseaux sont à revoir. Ces travaux revêtent une grande importance et seront réalisés par tranches durant les hivers 2023 et 2024, en concertation avec les riverains et les commerçants. La voirie fera l'objet d'un aménagement entre les tennis et la place Mgr Ropert.

Chaque année, la commune consacre environ 1 100 000 € à l'investissement sur la voirie et les réseaux (hors eaux usées et eau potable, de compétence GMVA).

Pratique : L'exposition sur les aménagements d'entrée de bourg est toujours en ligne sur le site internet de la mairie (<https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/categorie/vie-municipale/expositions-virtuelles/>).



Botpenal

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT FONCIER

Une procédure de réaménagement foncier a été initiée sur la commune en 2014 par arrêté du président du Conseil départemental. Cette opération consiste à regrouper de façon rationnelle des parcelles afin de faciliter leur usage agricole. Pour Saint-Gildas, l'objectif global est de retrouver sur la commune une activité autre que touristique à l'année. Il s'agit également, entre autres finalités, d'améliorer la cohabitation entre les activités, notamment la randonnée et à moyen terme le caravaning sur parcelles privatives. L'enjeu est de taille, les zones naturelles représentant plus de 11 000 parcelles pour 4 300 propriétaires.

La procédure, qui s'étend sur plusieurs années, est conduite par le département. Elle s'articule en plusieurs phases dont celle de « classement des terres » actuellement en cours et au titre de laquelle les géomètres sont à l'œuvre dans la commune. Cette étape démarre par un premier travail de bornage de toutes les limites du périmètre. Un important travail de recensement des propriétaires est mené, préalable nécessaire pour mener l'opération sur de bonnes bases. Dans l'été commencera le travail de classement des terres proprement dit.

Jusqu'à la clôture de l'opération d'aménagement foncier :

Sont interdits certains travaux pouvant modifier l'état initial des parcelles ou de l'environnement, et pouvant perturber les possibilités d'échanges parcellaires futures :

- création de plans d'eau
- création de fossés
- création de chemins empierrés
- toute construction dans les zones potentiellement échangeables
- établissement de clôtures lourdes
- semis et plantations d'arbres

Sont soumis à autorisation les arasements de talus et de haies, ainsi que les coupes d'arbres. Un bulletin de demande d'autorisation est disponible sur le site internet de la mairie. Il peut être complété par la mairie qui se charge ensuite de le transmettre au secrétaire de la commission communale au Département pour instruction.

ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

À l'approche du 1^{er} tour des élections régionales et départementales, quelques rappels sur les instances qui vont être renouvelées.

LE CONSEIL RÉGIONAL

C'est l'assemblée délibérante des régions, dont le siège est à Rennes. Les conseillers, dont le nombre dépend de la population (ils sont au nombre de 83 en Bretagne), sont élus à la proportionnelle pour une durée de six ans, sur des listes composées au niveau des départements. Ces listes étaient au nombre de 13 à se présenter au premier tour de l'élection.

Principales compétences : développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le conseil départemental administre le département. L'élection se déroule dans le cadre des cantons, avec un scrutin binominal à deux tours : un homme et une femme, ainsi que leurs remplaçants respectifs, élus ensemble dans chaque canton pour un mandat de six ans. Avec ses 21 cantons, 42 sièges étaient donc à pourvoir dans le Morbihan au sein de cette assemblée dont le siège est à Vannes. Saint-Gildas fait partie du canton de Séné, avec 9 autres communes : Arzon, La Trinité-Surzur, Le Hézo, Le Tour du Parc, Saint-Armel, Sarzeau, Séné, Surzur, Theix-Noyal. Deux binômes étaient en présence pour l'élection.

Principales compétences : action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (ports, aérodromes, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes.

Régions et départements se partagent, avec les communes, les compétences dans les domaines du sport, du tourisme, de la culture, de la promotion des langues régionales et de l'éducation populaire.

VIE DE LA COMMUNE

MOUVEMENTS DE PERSONNEL



Alexis Hummel

Alexis Hummel occupe depuis le 1^{er} juin le poste laissé vacant par Jacqueline Louër depuis son départ en retraite. En plus de l'entretien des locaux, il se voit confier diverses autres missions telles que le gardiennage des équipements communaux city-stade, Keraradec, Keruzen, la préparation des salles, les états des lieux ou encore les fêtes et cérémonies.

RENFORTS SAISONNIERS

Avec l'accroissement de population que connaît la commune chaque été, l'apport de renforts saisonniers est indispensable pour la sécurité de tous et le bon fonctionnement des services.

Sur le plan de la sécurité, les renforts de gendarmerie prendront leur fonction sur la Presqu'île début juillet (certains seront hébergés par la commune de Saint-Gildas). Deux agents complètent également l'effectif de la police municipale. La sécurité de la zone de baignade du Goh Velin était jusqu'à présent assurée par quatre nageurs-sauveteurs. Ils seront cinq cet été, du 1^{er} juillet au 31 août. Les services techniques municipaux, qui bénéficient d'un renfort depuis le mois de mai (Didier Lasselin), peuvent également compter depuis quelques semaines sur une aide aux espaces verts (Ronan Nio). Comme tous les ans, quatre jeunes seront chargés du nettoyage des plages et de leurs abords.

Enfin, deux jeunes sont affectés à l'accueil des visiteurs à l'espace Keruzen.



DÉMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Les travaux de rénovation et d'extension de la mairie vont commencer en septembre pour une période de 10 mois pendant laquelle les services vont devoir déménager. Les entreprises pourront ainsi disposer pleinement des lieux sans nuisances.

Plus de 250 m² de bâtiments modulaires vont être installés sur le parking de la salle Keraradec pour accueillir la population dans les meilleures conditions. Ces bâtiments seront rattachés à la petite salle Keraradec qui servira d'espace d'accueil du public et de salle de réunion.

Les locaux de la mairie ainsi rénovés devraient pouvoir être occupés à nouveau à partir de juin 2022.

Avant de procéder au déménagement de la mairie, les Archives départementales ont apporté leur aide pour la réalisation d'un premier tri dans la documentation volumineuse stockée par la mairie. À la suite de leur intervention, 26 mètres linéaires ont été éliminés par l'ESAT (Etablissement de Service d'Aide par le Travail), selon une procédure de confidentialité. Les services de la mairie poursuivent le tri. À l'heure actuelle, 35 mètres linéaires sont prêts à quitter leur lieu de stockage actuel.



Un lot d'archives prêt pour la destruction.

FESTIVAL DU JOURNAL INTIME

Samedi 26 juin

10h à 11h et 11h15 à 12h15

– *Atelier Météo du Moment*

par Fleur Bourrée

Inscription fleur.bourree@orange.fr

– *Atelier Laissez parler les p'tits papiers*

par Evelyne le Bot

Inscription lasouris56730@gmail.com

14h – *Atelier « le Juke Box littéraire »*

par Marine de Royer

Inscription lasouris56730@gmail.com

15h30 – *Lecture de « Briques et tuiles » de Victor Segalen*

par Denis Podalydes, sociétaire de la Comédie française. Présentée par Sophie Guermès, directrice du Centre d'étude des correspondances et journaux intimes de l'Université de Bretagne Occidentale

16h30 – *Conférence de Mazarine Pingeot « L'écriture de soi ou l'impossible transparence »*

17h30 – *Lecture musicale de « Carnets » (Le Tripode) de Goliarda Sapienza*

par Sandrine Bonnaire accompagnée d'Erik Truffaz au piano et à la trompette

18h30 – *Signature de Mazarine Pingeot pour « Et la peur continue »*

(2021 - Mialet-Barrault Editeurs)

19h – *Spectacle : « Identité(s) : la mienne, la tienne, la nôtre »*

par Isabelle Le Charpentier-Fusco, professeure de danse classique au Conservatoire de Sarzeau, Marc Boucher, auteur - compositeur - interprète et régisseur de l'Espace Culturel L'Hermine de Sarzeau, Laurent Magnac, responsable des médiathèques communautaires de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Dimanche 27 juin

10h à 11h et 11h15 à 12h15

– *Atelier Météo du Moment*

par Fleur Bourrée

Inscription fleur.bourree@orange.fr

– *Atelier Laissez parler les p'tits papiers*

par Evelyne le Bot

Inscription lasouris56730@gmail.com

14h – *Le Bal du Silence*

par Marine de Royer

Inscription lasouris56730@gmail.com

15h30 – *Lecture de « Un printemps à Hongo » journal d'Ishikawa Takuboku (Arfuyen)*

par Alex Vizorek, Prix Clarens / Les Moments Littéraires du Journal Intime. Présentée par Gérard Pfister, directeur des éditions Arfuyen

16h30 – *Rencontre : Journal de bord, journal intime ?*

Le journaliste Jean-Michel Djan interrogé la navigatrice Catherine Chabaud.

17h30 – *Lecture à deux voix du « Journal amoureux » (Stock) de Benoite Groult et Paul Guimard*

par Ariane Ascaride et Jean-Pierre Darroussin. Présentée par Blandine de Caunes

18h30 – *Séance de signatures par*

Ariane Ascaride pour « Bonjour Pá » (2021 - Seuil), Blandine de Caunes pour « Journal amoureux » (2021 - Stock), Catherine Chabaud pour « Parfums de Rhum » (2018 - Glenat), Jean-Michel Djan pour « Ivan Illich, l'homme qui a libéré l'avenir » (2020 - Seuil) et « Rimbaud en feu », (2021 - Actes Sud)

19h – *Lecture et concert « le journal intime de Jacotte Perrier - 1940/1945 »*

par la compagnie Alambic' – collectif artistique

ENVIRONNEMENT

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN



La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys fait partie des 33 communes du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Nous sommes donc membre du 50ème Parc parmi les 56 que compte la France. Ce classement, ce sont les élus locaux qui l'ont souhaité et cela a permis de faire reconnaître le caractère exceptionnel de notre territoire pour ses richesses naturelles, culturelles, paysagères et humaines. Nous, les 33 communes, sommes un territoire habité, attractif, visité.

Si nous voulons que notre commune se développe et qu'il y fasse bon vivre, pour nous, nos entreprises et les générations futures, nous devons penser développement durable. Dans nos opérations et celles qu'on accompagne, nous devons toujours garder à l'esprit la préservation du territoire pour qu'il demeure exceptionnel.

Le Parc naturel régional a été créé en octobre 2014 et ses 33 communes ont adhéré à une Charte qui fixe ses objectifs pendant 15 ans. Le Parc est une collectivité publique dirigée par des élus qui représentent l'ensemble des collectivités concernées. Il est animé par une équipe de vingt agents et par des instances consultatives, notamment un Conseil scientifique, un Conseil des associations et un Conseil des jeunes.

Les actions du Parc répondent aux objectifs fixés par la Charte, qui sont principalement :

- Protéger et reconquérir la biodiversité
- Préserver la qualité de l'eau
- Valoriser le patrimoine culturel
- Œuvrer pour la qualité des paysages
- S'adapter au changement climatique
- Valoriser des actions touristiques et économiques éco-responsables grâce à la marque « Valeurs Parc naturel régional »
- Encourager une agriculture durable
- Veiller à la qualité de vie en matière d'urbanisme
- Développer la pédagogie et la sensibilisation à travers l'École du Parc

Le Parc gère également l'île d'Ilur, dont le Conservatoire du littoral est propriétaire. Véritable vitrine du développement durable, 20 000 personnes y viennent chaque année.

L'emblème du Parc est un hippocampe. Devenu de plus en plus rare, il symbolise aujourd'hui l'impérieuse nécessité de préserver notre cadre de vie d'exception.

Sur la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys, les actions du Parc en 2020 ont été les suivantes :

- Natura 2000 : Accompagnement projet restauration et mise en valeur de l'Étier de Kerpont - Projet restauration Aster d'Armorique - Expérimentation pâturage renouée asiatique - Actions de préservation du gravelot à collier interrompu
- Obtention Appel à manifestation d'intérêt Atlas de la biodiversité
- Diagnostic pour une stratégie en faveur du renouveau des arbres du littoral
- Élaboration d'un guide pour l'intégration paysagère et architecturale des exploitations ostréicoles
- Déploiement charte signalétique / panneau ramassage des algues
- Inscription à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel des savoir-faire chaumiers du Parc après un travail d'identification des architectures et collectage auprès des praticiens.
- Démarrage d'une coconstruction de stratégie en faveur du patrimoine maritime bâti du Parc (suite à la phase d'inventaire).
- Diffusion Memento CACTUS pour aider à intégrer l'adaptation dans les documents d'urbanisme
- 1 point de suivi photographique de l'évolution du trait de côte
- Distribution du magazine « Autour du Golfe n°10 – édition spéciale ce qu'est le Parc »
- Valorisation photographique dans la réédition du beau livre aux éditions Privat « Golfe du Morbihan, là où s'enlacent la terre et la mer »

Ces actions montrent que le territoire du Parc n'est pas une zone sous cloche, c'est un espace de concertation et d'expérimentation. Sa force réside dans sa capacité à coopérer, à faire coopérer, à convaincre plutôt qu'à contraindre.

VIE DE LA COMMUNE

■ CAMPING DU KERVER : UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

Le camping du Kerver, avec ses 128 emplacements à proximité immédiate de la mer, est exploité par M^{me} Bassery et son fils Vincent. Nous avons rencontré ce dernier sur place quelques semaines avant l'ouverture début mai, afin d'évoquer les perspectives pour la nouvelle saison.

Le camping est une propriété communale et sa gestion assurée en régie, en vertu d'une convention conclue avec la mairie. Les dépenses d'investissement et de fonctionnement sont prises en charge par le budget communal annexe « camping ». Les exploitants sont quant à eux rémunérés proportionnellement aux recettes d'exploitation.

Vincent et le camping du Kerver, c'est une longue histoire. « **Je connais le camping depuis 34 ans, nous explique-t-il, pour y avoir séjourné tout petit avec mes grands-parents** ». La gestion du camping repose totalement sur ce binôme mère-fils, avec toutefois un coup de main du papa à la mise en service, sans recours à des saisonniers. « **La situation est parfois difficile le samedi en haute saison, concède Vincent, en raison de la gestion des départs-arrivées au niveau des bungalows** ».

Cette rentrée 2021 au camping du Kerver est placée sous le signe de la nouveauté.

Trois nouveaux bungalows en toile sont mis en service cet été, avec des caractéristiques identiques à l'offre actuelle : 2 chambres de 2 personnes, 1 coin cuisine équipé, 1 frigo, ainsi que tout le petit équipement nécessaire au séjour. La demande est importante pour ce type d'hébergement et ces tentes sont réservées pour la période du 14 juillet au 15 août. Ce sont désormais sept structures de cette nature qui sont proposées au public, sans compter celle qui est dévolue depuis cette année à l'accueil des campeurs voyageant avec le minimum de bagages. Retirée du parc locatif, elle a en effet été équipée spécialement pour les marcheurs, cyclistes, très courts séjours... Ils y trouveront, sans supplément de prix, un frigo, une plaque de cuisson, une bouilloire, un four à micro-ondes, sans oublier de la lecture et de la documentation. Ces tentes, qui ont une durée de vie de 10-15 ans, sont démontées et stockées après l'été. Le camping n'étant pas surveillé hors saison, cela évite les mauvaises surprises...

Les enfants ne sont pas en reste et trouveront cette année sur le terrain une nouvelle structure de jeu : un bateau arborant le pavillon des pirates et qui sera, à n'en pas douter, une attraction appréciée des plus jeunes.



Gestionnaire, menuisier, jardinier, peintre... : le métier de gérant de camping fait appel à de nombreuses compétences !



« **Cette année, une politique tarifaire incitative est mise en place afin de favoriser les longs séjours** » poursuit Vincent. « **Une nuitée par semaine est offerte pour les séjours d'une à trois semaines. Les tarifs sont également en baisse en basse saison afin de favoriser l'occupation du camping à cette période traditionnellement moins fréquentée** ». Une initiative qui donne déjà des résultats puisque les réservations sont en hausse sur ces créneaux.

Autre évolution à signaler, le site internet du camping a été remanié, avec possibilité de réserver et de régler son séjour en ligne. Cette formule offre deux avantages : la possibilité pour le campeur de réserver à la dernière minute, n'étant plus tributaire des délais d'acheminement de son chèque de réservation, et pour le gérant moins de déperdition sur ces réservations dont la moitié n'était en général pas honorée.

Enfin, dernière nouveauté pour l'été 2021 et non des moindres, les visiteurs sont accueillis dans un bureau à la décoration refaite intégralement. Comme nous l'explique Vincent, en nous ouvrant la porte de l'accueil, « **chaque été, nous mettons un point d'honneur à renouveler les éléments de décor, ce qui n'échappe pas à nos habitués qui y sont sensibles** ». Cette année, le bureau d'accueil bénéficie d'une remise à neuf complète – peinture, mobilier, décoration - dans un esprit « urban jungle ».

La clientèle du camping du Kerver est plutôt familiale, locale, et souvent très fidèle. On y vient de Rennes, de Nantes, en famille de générations en générations. « Les jeunes vont y rester jusqu'à leurs 17 ans environ, précise Vincent, et on les voit revenir des années plus tard avec le statut de parents à leur tour, heureux de montrer à leurs enfants où ils ont grandi. » Des emplacements peuvent être occupés un mois par la même famille, mais à tour de rôle, comme on le ferait dans une maison de famille. C'est le concept de « la caravane qui tourne », comme l'appelle notre hôte.

Ici au Kerver, pas de soirées à thème, pas de karaoké : la clientèle n'est pas en demande d'animations, préférant le calme ou une convivialité simple entre voisins. Si le concours de boule est une tradition bien ancrée, il est organisé par les habitués, à leur initiative. Les gérants ont bien proposé quelques activités, mais sans grand succès. La proximité immédiate de la mer constitue à elle seule la plus belle des attractions. La clientèle se déplace donc assez peu, même au marché dont l'attractivité est pourtant reconnue.

Fin de saison ne rime pas avec fin d'activité pour les gérants. Le mois d'octobre est en effet consacré à l'établissement des comptes, au nettoyage des installations et à leur mise hors gel, ainsi qu'au démontage des structures mobiles. Après une pause de deux mois, il faut déjà penser à la reprise, dès les premiers jours de janvier, avec notamment l'activation et l'actualisation du site internet, l'élaboration des tarifs en partenariat avec la commune, et diverses démarches administratives. Les préparatifs de la saison sur le terrain commencent quant à eux dès le mois d'avril.

La famille Bassery sait que cette année encore, il faudra composer avec le Covid 19. La passion est toutefois intacte et c'est avec plaisir qu'ils ont accueilli leurs premiers visiteurs.

Pratique :
Ouverture du 3 mai au 30 septembre
<https://www.campingkerver.com/>
02 97 45 21 21



CLUB NAUTIQUE DU ROHU : TOUTES VOILES DEHORS !

Affilié à la Fédération Française de Voile, le club nautique affiche une vocation résolument « loisir » depuis 1980, date de sa création, avec environ 2 000 clients comptabilisés chaque année. Du mois d'avril à octobre, il est possible de louer du matériel, d'effectuer des stages (durant les vacances scolaires) ou de bénéficier de cours particuliers. De trois encadrants à l'année, dont le fondateur Jean-Marc Blancho, l'effectif est complété par six moniteurs supplémentaires en été, appuyés par des aides-moniteurs (de jeunes bénévoles en observation dans la perspective de passer le monitorat de voile).

Catamaran, dériveur, planche à voile ou wingfoil sont disponibles à la location, pour un cours particulier ou un stage. Le club propose également des kayaks et paddles à la location seule, ainsi qu'un voilier J80 avec ou sans skipper pour 5 ou 6 personnes.

Le club peut compter sur une clientèle fidèle, locale ou des communes alentour, mais aussi sur les estivants de passage. Tous connaissent la particularité du plan d'eau, lorsque les vents sont orientés Sud, mais apprécient les limites naturelles et repères visuels que forment les pointes du Rohu et du Grand Mont.

Le club nautique du Rohu dispose des autorisations nécessaires, par convention avec l'Etat et contrepartie financière, pour occuper un espace concédé du domaine public (stationnement du matériel en haut de plage et mouillages). Quelques tensions peuvent survenir de temps à autre du fait

d'une méconnaissance, de la part des autres usagers de la plage, du balisage réglementaire. Nous vous renvoyons à cet sujet aux panneaux explicatifs que vient de réaliser la commune (voir page 14)

Son affiliation à la FFV permet au club de compter une cinquantaine de licenciés, dont quelques-uns s'illustrent au plus haut niveau (voir ci-dessous).

A noter également dans les effectifs licenciés du Rohu, la présence d'Anne Combier, team manager de Yannick Bestaven, vainqueur du dernier Vendée Globe.



Anne Combier

Le club prend le large !

Depuis 2018, il a créé une base sur l'île Houat, ouverte en juillet et en août, ainsi que hors saison pour les scolaires. A terre, et au titre des nouveautés pour 2021, des formules « perfectionnement » sur catamaran SL 52 sont proposées cette année en petits groupes de quatre personnes. A noter enfin que les amateurs de sensations nouvelles pourront s'adonner au wingfoil cet été (le dernier né des sports de glisse, consistant à manipuler une aile tenue via un wishbone sur une planche dotée d'un hydrofoil).

NOM : CLARISSE CRÉMER
STATUT : PRO
DERNIÈRE PERFORMANCE :
12ÈME/33 ET 1ÈRE FÉMININE
AU DERNIER VENDÉE GLOBE
MATÉRIEL : IMOCA

NOM : TANGUY LE TURKY
STATUT : PRO
DERNIÈRE PERFORMANCE :
2ÈME/18 À LA TRANSAT EN DOUBLE
CONCARNEAU / ST BARTHÉLÉMY
MATÉRIEL : FIGARO 3

NOM : LOÏC BLIN
STATUT : AMATEUR
DERNIÈRE PERFORMANCE :
14ÈME/62 DE LA MINI EN MAI
MATÉRIEL : POGO 3

ZOOM : ANDRÉ COTTIN, NOUVEAU RESPONSABLE SNSM POUR SAINT-GILDAS ET SARZEAU



André Cottin, 65 ans, officier naval des douanes garde-côtes à la retraite, a été nommé président de la station SNSM de Sarzeau le 15 avril dernier pour un mandat de 6 ans. Gildasien, il occupait les fonctions d'équipier depuis l'année dernière.

Cet été, le poste de secours de la plage du Goh Velin disposera d'un 5ème nageur-sauveteur,

ceci afin d'accroître la surveillance au-delà de la zone de baignade. André Cottin entend en effet mettre l'accent sur la sécurité et la prévention, en application de consignes émises au niveau national. Avec les nouveaux modes de loisirs sportifs sur l'eau, les risques de collisions sont en effet plus nombreux et il importe de faire respecter le balisage mise en place. Le poste SNSM disposera à cet égard d'une nouvelle embarcation, mieux adaptée aux missions de sauvetage et de prévention.

Outre son président, l'équipe de la SNSM est composée de Philippe Bourgeois, trésorier (également nommé pour 6 ans), de Marie-Claude Verpy, secrétaire, et de 3 équipiers.

La mairie remercie André Mahé, prédécesseur d'André Cottin, ainsi que toute son équipe pour le travail accompli au service du secours en mer au cours de ces dernières années.



©Alexandre Lamoureux

© club nautique du Rohu

ENVIRONNEMENT

L'AGGLOMÉRATION ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Après les communes d'Arzon, Saint-Armel, Sarzeau, Saint-Gildas-de-Rhuys et Le Tour du Parc), l'agglomération vise la certification « démarche qualité eaux de baignade » pour l'ensemble de son territoire à l'issue de la saison balnéaire 2021, soit 43 sites de baignade. L'objectif est de valoriser et pérenniser une démarche volontaire, proactive de la collectivité pour assurer à tout moment la qualité de l'eau de baignade.

Protéger la santé des baigneurs aux risques liés aux contaminations microbiologiques

La certification « démarche qualité eaux de baignade » exige d'aller au-delà de la réglementation sanitaire en vigueur et des analyses de l'ARS. La communauté d'agglomération assure une surveillance continue de la qualité des eaux de baignade en s'appuyant sur des procédures, des analyses complémentaires, une surveillance terrain... La moindre dégradation envisagée ou avérée (pluviométrie, pollution...) fait l'objet d'actions opérationnelles : fermeture préventive de la plage, analyses rapides renforcées, travaux d'amélioration...

Informier les usagers en temps réel

L'utilisateur est informé par affichage à son arrivée sur la plage (Goh Velin, Port Maria, Kerver, Kercambre, Port aux Moines et Poulgor). Il trouve également de l'information en mairie, sur le site internet de la commune et sur celui de l'agglomération où un espace annonce en temps réel les fermetures des sites de baignade. Le site du ministère de la santé www.baignades.sante.gouv.fr propose également une information sur la qualité des eaux de baignade.

Le bilan annuel réalisé à chaque saison oblige la collectivité à rentrer dans une logique d'amélioration continue. La démarche n'est pas un label, qui est une photo à « l'instant T », mais bien une certification sur la durée. C'est un processus de gestion qui est certifié, plutôt qu'une excellence dans l'instant.

WWW.WINDMORBIHAN.COM, LE VENT EN TEMPS RÉEL

La Compagnie des ports du Morbihan a investi dès 2014, en partenariat avec L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (Saint-Pierre Quiberon) dans des capteurs de vent en temps réel, dont les données sont accessibles gratuitement sur www.windmorbihan.com ainsi que sur smartphones.

L'objectif est de contribuer à la sécurité de tous les usagers de la mer (voile légère, plaisance, navires professionnels, pêcheurs, randonneurs...) par une information qualifiée sur les conditions réelles de vent sur les principaux bassins de navigation du

département. Aujourd'hui, le site WindMorbihan propose 8 capteurs ainsi que 11 webcams destinés à faciliter et sécuriser toutes les formes de navigation sur le littoral morbihannais.

Depuis sa mise en œuvre, la reconnaissance du site progresse ; la barre du million de visiteurs sur douze mois a été franchie en 2020.



BALISAGE DES ZONES DE BAINNADE AU GOH VELIN

Le secteur du Goh Velin fait l'objet d'un plan de balisage appliqué à la navigation et aux activités nautiques, mis en place chaque été conformément aux responsabilités des maires dans ce domaine. Le plan est validé par arrêté du Préfet maritime de l'Atlantique. Cette année, ce balisage a été actualisé, en particulier pour le chenal de mise à l'eau situé au Rohu.

- Zone de baignade : La navigation, le mouillage et l'échouage de tout navire ou engin nautique immatriculé ainsi que les activités de pêche, de plongée sous-marine et les sports de glisse y sont interdits.

- Zone de baignade surveillée, délimitée à l'intérieur de la précédente : Elle est strictement réservée à la baignade.

- Chenal traversier : Il est réservé aux allers et retours entre le rivage et le large des engins nautiques immatriculés et non immatriculés. Dans ce chenal, la navigation, le mouillage et l'échouage de tout navire ou engin nautique immatriculé ainsi que les activités de pêche ou de plongée sous-marine sont interdits



ENVIRONNEMENT

ECOPÂTURAGE

« Renouée du Japon » : derrière ce nom à la consonnance exotique se cache en réalité un végétal dont la présence dans notre commune est loin d'être la bienvenue. Cette plante vivace invasive a fait son apparition à Saint-Gildas il y a une vingtaine d'années environ. Elle se développe par le système racinaire ainsi que lors des transports de terre. Plante très résistante, ses racines peuvent atteindre 1,50 à 2 m de profondeur.

Divers moyens de lutte existent, au nombre desquels l'écopâturage qui est la solution retenue par la commune depuis 2016, après une première année expérimentale, et qui explique la présence de « chèvres des fossés » dans les secteurs de Kerfago et du Goh Velin de mars à octobre. Les animaux, friands de renouée, sont répartis dans des enclos sur les deux sites, où une rotation est assurée. Sous l'action du broutage, la plante s'épuise et meurt... mais résiste en même temps, en se développant au-delà des limites des enclos. L'opération, qui devait s'étendre initialement sur 5 ans, devra donc être poursuivie quelques années de plus. Au Goh Velin, le recul des 5 premières années permet toutefois d'observer une évolution favorable du milieu naturel avec les bienfaits de l'amendement organique apporté par les animaux et le retour de fleurs sauvages telles que le pissenlit.

A noter que la présence d'abreuvoirs dans les enclos n'est pas destinée aux chèvres... mais au public ! Animal frugal et rustique par excellence, la chèvre des fossés n'a en effet aucun besoin à ce niveau mais il a fallu rassurer les visiteurs dont certains ont pu s'émouvoir et évoquer des mauvais traitements. Il n'en est rien : les chèvres, mises à la disposition de la commune par convention avec la société « Ecopâturage du Golfe », de Sarzeau, font l'objet de toutes les attentions et d'un suivi sur le terrain.



VIE DE LA COMMUNE

AUTOMOBILISTES, CYCLISTES, PIÉTONS : BIEN COHABITER



Suite à la fin des travaux route de Kercaradec et route de la baie d'Abraham, une zone « 30 » a été instaurée à l'ouest de l'avenue Marcellin au début du printemps. Le principe est d'harmoniser et de simplifier la signalisation, la règle étant la priorité à droite à l'intérieur de cette zone, signalée par les panneaux ci-contre en faisant disparaître les panneaux « cédez le passage », « stop » etc.

Les aménagements pour les piétons, protégés par des potelets en bois, sont interdits aux cyclistes.

En conformité avec la loi, les sens uniques pour les automobiles sont de fait en double sens pour les cyclistes à l'intérieur de la zone 30.

Des marquages au sol compléteront prochainement ce dispositif.



LA MÉDIATHÈQUE PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ

La médiathèque ouvre à nouveau ses portes le samedi matin depuis le 19 juin, grâce au soutien des 11 bénévoles qui peuvent maintenant reprendre leur activité.

Horaires d'été, du vendredi 2 juillet au mercredi 25 août inclus :

lundi : 9h30-12h30
 mardi : 9h30-12h30
 mercredi : 9h30-12h30
 jeudi : fermeture :
 actions culturelles jeux vidéo sur inscription uniquement
 vendredi : 9h30-12h30
 samedi : 9h30-12h30

Du jeudi 26 août au lundi 6 septembre inclus, la médiathèque devra fermer ses portes pour diverses interventions techniques (passage de la fibre et paramétrage du réseau interne). Réouverture le mardi 7 septembre aux horaires suivants :

lundi : 10h-12h30
 mardi : 10h-12h30
 mercredi : 10h-12h30
 jeudi : fermeture au public
 vendredi : 10h-12h30
 samedi : 10h-12h30

La médiathèque espère pouvoir proposer à nouveau une ouverture le dimanche dans l'automne. Ce service est intégralement assuré par l'équipe des bénévoles (les bibliothécaires travaillant du lundi au vendredi et du mardi au samedi).

PERMANENCES MISSION LOCALE

Les prochaines permanences de la Mission Locale au Point Accueil Emploi - Zone de Kerollaire, 56370 SARZEAU se tiendront aux dates suivantes au mois de juillet (pas de permanences en août) :

Jeudis 1, 8, 15, 22 et 29 (journées)

L'accueil des jeunes (16/25ans, non scolaires) se fait uniquement sur rendez-vous au 02 97 01 65 40 (standard Mission Locale).

ÉCONOMIE

UN NOUVEAU SERVICE DE RESTAURATION RAPIDE AU KERVER



A l'occasion du renouvellement de la convention d'occupation du domaine public et suite à un appel à candidatures, l'emplacement situé à proximité du camping du Kerver a été attribué à un nouvel exploitant. La commune souhaitait offrir au public, du 15 juin au 15 septembre, 7 jours sur 7, un service de restauration rapide (à emporter ou à consommer sur place), avec dépôt de pain et petite épicerie de dépannage.

A cet égard, l'offre présentée par la jeune société « Food Avor », basée à Saint-Gildas, a pleinement répondu aux exigences du cahier des charges.

Pratique :
Food-truck
Chemin du Kerver (face au camping municipal)
Ouverture de 7 h 45 à 23 h

SOCIAL

GARDE MÉDICALE

L'Association Départementale de Permanence des Soins 56 (ADPS) informe que, comme chaque année, elle organise une garde médicale sur la Presqu'île les week-ends et jours fériés. Pour toute consultation avec le médecin de garde, il est impératif de contacter le numéro de régulation de médecine générale au SAMU 56 en composant le 15.

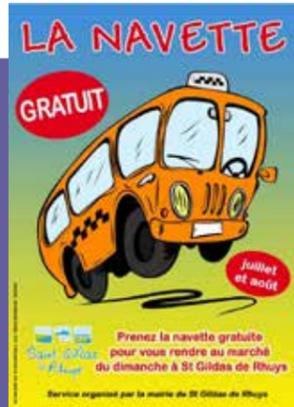
Ces gardes s'étendent du 3 juillet au 29 août, de 15 h à 22 h le samedi ; de 9 h à 13 h et de 17 h à 22 h les dimanches et jours fériés.
La maison médicale se situe au 34 rue de Brenudel à Sarzeau.

NAVETTE ESTIVALE

Depuis trois ans, la commune propose un service gratuit de navettes le dimanche, durant les mois de juillet et août, afin de déposer les usagers au centre bourg pour se rendre au marché et dans les commerces.

Trois véhicules assurent les rotations :

- un minibus de 19 places, pour la liaison rapide entre le parking situé auprès de la biscuiterie, route de Sarzeau, et la mairie
- deux autocars de 55 et 60 places (dont un électrique), accessibles aux personnes à mobilité réduite, desservant le Nord et le Sud Est de la commune.



VISITER, DÉCOUVRIR, AVEC LE RHYUS OPEN TOURS

Né de l'idée de vouloir faire découvrir les plus beaux points de vue de la Presqu'île de Rhuy, la société AVB (notre prestataire pour les navettes estivales) vient de créer le Rhuy Open Tours, un bus cabriolet qui sillonne les routes depuis le 12 juin.

Le Rhuy Open Tours est un produit touristique qui a pour but de venir en complément d'autres modes de transport. Embarquez sans plus attendre à bord de ce bus cabriolet et profitez du circuit commenté.

Avec le Rhuy Open Tours, découvrez un service simple pour les habitants et les vacanciers. Avec 26 points d'arrêts répartis sur les communes de Sarzeau, Saint-Gildas-de-Rhuy et Arzon, voyagez au gré de vos envies : découvrez la presqu'île en faisant le circuit complet ou allez d'arrêts en arrêts pour randonner sur les rives du Golfe du Morbihan, flâner sur le Port du Crouesty, aller à la plage au Rohu, découvrir l'abbatiale de Saint-Gildas ou le château de Suscinio.



ÉCONOMIE

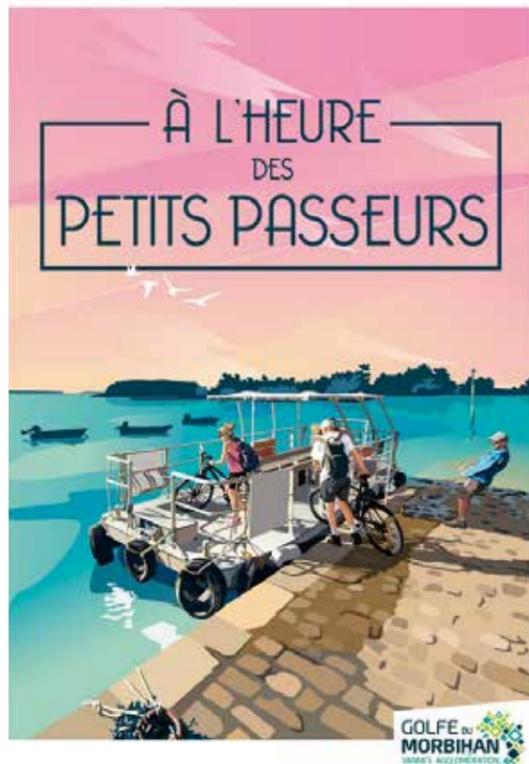
LES PETITS PASSEURS

Jusqu'au 3 octobre, les deux liaisons maritimes de l'agglomération vous permettent de relier en quelques minutes de traversée Vannes-Conleau et Séné-Barrarac'h ou Séné-Montsarrac et Saint-Armel-Le Passage. Embarquez pour 2 € à pied ou à vélo (sans supplément) pour rejoindre les sentiers côtiers, les ports, les plages ou encore le centre-ville de Vannes.

Pour renforcer les possibilités de déplacements, une connexion avec le réseau de bus Kicéo pour la liaison Vannes - Séné est mise en place pour 0,50 € de plus le trajet.

Concrètement, pour utiliser ce service, présentez-vous à la cale de votre choix peu avant l'horaire de départ. Agitez la main pour prévenir le Passeur de votre traversée. Achetez vos billets à bord (carte, espèce, chèque).

En cas de conditions météorologiques difficiles, le trafic peut être interrompu. En cas de doute, vous pouvez joindre directement les marins : 06 20 23 62 64 (Saint-Armel <-> Séné), 06 12 43 79 63 (Vannes <-> Séné)



Tarifs :
Bateau seul : 2 € aller simple, 3€ A/R ;
carte 10 passages : 12,50 €, gratuit - 4 ans
Combiné bus / bateau (liaison Vannes - Séné) :
aller simple 2,50 € ; AR 4 € ;
Le port du masque est obligatoire à bord.

golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

SOCIAL

ESPACES JEUX COMMUNAUX

Deux nouvelles structures de jeux pour enfants ont été installées sur la commune : au port (en complément de l'équipement existant) et au Puits David, à proximité du Pôle enfance.



Chemin du Puits David



Chemin du Poulgor

VIE DE LA COMMUNE

LUTTE CONTRE LES MÉRULES

Le préfet du Morbihan informe que quelques foyers de mэрule lui ont été signalés ces dernières semaines. Il rappelle donc les obligations de lutte fixées par la loi contre ce champignon.

Dès qu'il a connaissance de la présence de mэрule dans un immeuble bâti, l'occupant du bien contaminé, ou à défaut le propriétaire, est tenu d'en effectuer la déclaration en mairie. Le maire, au regard des déclarations reçues, juge alors de l'état d'infestation de sa commune. Il peut, en fonction de la situation, demander au préfet de prendre un arrêté délimitant un périmètre à risque mэрule.

La mэрule est un champignon lignivore (il se nourrit de bois). Sa présence est généralement liée à un défaut d'entretien du logement, à une aération défaillante, à un défaut d'étanchéité à l'eau du bâtiment, voire à une réhabilitation inadaptée à la nature du bâtiment. Ces situations à risques peuvent créer des conditions favorables au développement du champignon. Les conditions favorables pour la mэрule sont l'humidité, la chaleur et l'obscurité.

Une infestation de mэрule peut être traitée et, après des travaux d'éradication appropriés, le bâtiment retrouve un état sanitaire sain.

Pour en savoir plus, guide de l'ANAH à télécharger sur le site internet de la mairie.

SOCIAL

PLAN CANICULE



En prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la mairie tient un registre à titre préventif, recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge. Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de déclenchement de plans de protection civile à l'occasion de risques exceptionnels et notamment de canicule.

Comment s'inscrire ?

Tout citoyen gildasien désirant s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre peut s'adresser en mairie. La demande d'inscription fondée sur le volontariat est une démarche de prévention et de solidarité citoyenne. Ces données confidentielles sont conservées, mises à jour et tenues à la disposition du préfet en cas de mise en œuvre d'un plan d'alerte ou d'urgence notamment canicule.

ENVIRONNEMENT

LE BON GESTE À ADOPTER : JETEZ LES LINGETTES DANS LA POUBELLE, PAS DANS VOS TOILETTES

La SAUR, gestionnaire du service d'assainissement dans la commune, communique :

Nous constatons que le respect des gestes barrière, pour nous protéger de la diffusion du COVID-19, entraîne une utilisation massive de lingettes jetables pour de nombreux usages : le lavage des mains, la toilette des enfants, le nettoyage des poignées de portes et de multiples surfaces. Il est impératif de les jeter dans la poubelle et surtout pas dans les toilettes !

Ce qu'il faut savoir :

Quels sont les risques pour les installations ? Si le bouchon est dans la partie privative, il y a risque de débordement dans l'habitation et de déformation des parois de la canalisation. Si les lingettes parviennent dans les égouts, elles finissent par obstruer les canalisations, les grilles de filtrage à l'entrée des stations d'épuration, bloquent les pompes de relevage des eaux usées et dérèglent tout le processus épuratoire.

Pourquoi les lingettes provoquent-elles des pollutions à l'environnement ? Une fois dans les égouts, les lingettes se fixent sur les micro-déchets et les graisses, s'enroulent les unes autour des autres et se transforment peu à peu en masses visqueuses. Ces masses peuvent ainsi boucher de nombreux ouvrages d'assainissement et provoquer des pollutions dans le milieu naturel (rivière, fleuve, mer...)

Quelle est la composition des lingettes ? Les lingettes dites biodégradables, composées de fibres synthétiques ultra-résistantes, ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Elles ne se recyclent pas et polluent le milieu naturel du fait de leur composition (produits allergènes, phénoxyéthanol...).

LA MUNICIPALITÉ ADRESSE...

SES SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Laurence BLANCHON
Née DARGAÏSSE, 56 ans
Décédée le 9/03/2021
36 route du Grand Mont

Georges CLOPEAU, 95 ans
Décédé le 12/04/2021
23 allée La Pérouse

Lydie GRADT
Née ROHRIG, 80 ans
Décédée le 2/04/2021
2 allée des Marsaults

Alice BOUTEILLER
Née JAULIN, 98 ans
Décédée le 8/05/2021
10 chemin de Kerbistoul

Yves KERLERO DE ROSBO, 72 ans
Décédé le 7 juin 2021,
2 chemin des Vieilles Vignes

Viviane CHAUVIRÉ
Née LELOUTRE, 73 ans
Décédée le 13 juin 2021
1 chemin du Fourchène

SES VŒUX DE BONHEUR À :

Gaëtan LE GARGASSON et Magali LE GARGASSON
Mariés le 29/05/2021
73 route du Croisio

Gwendal LE BIHAN et Claire LE CAM
Mariés le 29/05/2021
5 allée Jacques Cartier

Baptiste CLENET et Lucie PÉRUSET
Mariés le 5/06/2021
12 chemin du Clos Castel

Guillaume THRIERR et Pauline ROUSSEAU
Mariés le 11/06/2021
1 impasse du Tor

RÉTRO

VIE DE LA COMMUNE

■ COMMÉMORATION DU 8 MAI



Cérémonie commémorative en comité restreint, samedi 8 mai

■ KULTUR TRUCK



Le théâtre des Tarabates, avec sa scène ambulante, a créé la surprise sur le marché le 11 juin

■ BALADES GILDASIENNES



Chantal Dordan, Francis Courteaux et Olivier Michelet, trois photographes amateurs de la presqu'île de Rhuys, exposent leurs œuvres depuis la mi-avril auprès de l'Abbatiale

AGENDA

ESPACE KERUZEN

EXPOSITIONS

Du 25 juin au 11 juillet

Les artistes de Saint-Gildas de Rhuys

Du 10 au 22 août

Valérie JAYAT
peintre

Nathalie PITEL
sculptrice

Du 13 au 25 juillet

Marie-Joëlle CEDAT
peintre et sculptrice

Pascal BERTRAND
sculpteur de bois flotté

Emma SAINT GIRONS
peintre

Du 24 août au 5 sept.

Pascal FERRY
peintre

Bernard ROLLAND
sculpteur

Christine SUTTON
plasticienne

Du 27 juillet au 8 août

Chantal HAYES
sculptrice

Nathalie MICHAUT
peintre

Saint-Gildas de Rhuys

Tous les jours de 10h à 12h30 et de 16h à 19h
• Entrée libre et gratuite •

ESPACE KERUZEN

EXPOSITIONS

Du 25 juin au 11 juillet

Les artistes de Saint-Gildas de Rhuys

Du 10 au 22 août

Pierre CADIC
photographe

Catherine DISSAIS
peintre

Sébastien LAURENT
photographe

Mouna LEBORGNE
peintre

Marie LE GOFF
peintre

Du 13 au 25 juillet

Muriel BERNARD
peintre

Arnaud DROMIGNY
peintre et dessinateur

Alain GOISBAULT
sculpteur

Alexandra MASSON
céramiste

Du 24 août au 5 sept.

Ortaire DE COUPIGNY
peintre

Patrice HUBERT
sculpteur

Séverine PINEAUX
peintre

Du 27 juillet au 8 août

Patricia CONORD
peintre

Evelyne KERMARREC
peintre

Hervé STEVANT
peintre

Saint-Gildas de Rhuys

Tous les jours de 10h à 12h30 et de 16h à 19h
• Entrée libre et gratuite •

AGENDA

LES VENDREDIS AU VERGER DE L'ABBAYE

JUILLET

Vendredi 2

Les Z'ArTmateurs
Lectures de « Mon ami Vassia » de Jean ROUNAULT.
4 lecteurs accompagnés d'un violon

Vendredi 9

BROU-COUTON
Chansons traditionnelles humoristiques

Vendredi 16

TRIO LA QUINTE : « DEBOIRES ET MAUX D'AMOUR »
Trio féminin qui revisite des textes cocasses et qui marie musicalement la flûte traversière, le violon et la guitare.

Vendredi 23

NITOU CLOWN MAGICIEN
Pour petits et grands

Vendredi 30

The FABULOUS TRIO
Groupe de rock'n roll qui interprète les plus grands artistes des années cinquante.

AOÛT

Vendredi 6

L'OPERA DE POCHE : RIGOLETTO
Performance à la frontière du théâtre physique, du clown et de la tragédie

Vendredi 13

« ECRITS D'AMOUR » de Claude BOURGEYX
Les 2 comédiens déclament avec un humour malicieux et grinçant des textes aussi légers que tristes, aussi tragiques que comiques...
Lecture spectacle de lettres amoureuses ; c'est cocasse, cruel, sensuel, pernicieux, envoûtant, intoxicant

Vendredi 20

MECHE & KUNZ Blues
MECHE chante des images, des sentiments et des paysages de sa voix puissante et claire.
Kunz Blues, c'est du blues acoustique en langue francophone.

Vendredi 27

Les Z'ArTmateurs
Pièce de théâtre : « l'heure de fermeture » d'Yvon Mauffret
« Lise souhaite fermer le bar, mais un inconnu mystérieux s'attarde. Il semble reconnaître les lieux... ». Trois comédiens et un violoniste

TON BOURG BATTANT

Du jeudi 5 au jeudi 12 août
Tous les soirs (sauf mercredi 11 août) à partir de 18h
Programmation sur le site de la mairie ou sur Facebook ton bourg battant

ABBAYE DE RHUYS

SAISON ESTIVALE 2021
les lundis à 20h45
JUILLET

05 **Lecture voix et violon**
"Mon ami Vassia" de Jean Rounault
"Dans le Donbas, un ami m'a sauvé la vie en partageant son pain avec moi."
Les Z'artmateurs
Participation libre

12 **Concert**
"La musique au-delà des notes"
Bach, Beethoven, De Falla, Chopin, Liszt...
Solène Pérède, pianiste
Tarifs : 10€ / gratuit -16 ans

19 **Concert**
"Du rêve au voyage"
Mélodies franc-jeu pour deux voix et piano
Camille Merckx, mezzo-soprano Thill Mantero, baryton
Alain Muller, pianiste
Tarifs : 10€ / gratuit -10 ans

26 **Conférence**
"Ecologie : de quoi n'avons-nous pas peur ?"
Stanislas de Larminat
Ingénieur agronome, spécialiste en bioéthique
Tarifs : 10€ / 8€

Renseignements et réservations : 02 97 45 23 10
www.abbaye-de-rhuys.fr

SAISON ESTIVALE 2021
les lundis à 20h45
AOÛT

02 **Concert**
"Vive l'Opéra"
Mozart, Bizet, Donizetti...
Clara Bellon, soprano Manuel Murabito, ténor
Jeyran Ghiaee, pianiste
Tarifs : 15€ / 10€

09 **Concert**
"Comprovisations"
Bach, Brahms, Schumann, Couperin, Chopin...
Eric Dannenmuller, pianiste
Tarifs : 12€ / 8€

16 **Concert**
"Musique romantique"
Beethoven, Schumann, Brahms les grands Romantiques Allemands
Constance Mars, violoncelliste Arnaud Tessier, pianiste
Tarif : 15€

23 **Concert**
"Un voyage du gospel à la soul"
Work Songs, Gospel Moderne et Traditionnel, Spirituals, Soul
Basic colors, Damien Joëts, pianiste
Tarifs : 10€ / 8€ / gratuit -12 ans

Renseignements et réservations : 02 97 45 23 10
www.abbaye-de-rhuys.fr

- 3 et 4 juillet : Expo-vente / Club Vermeil / Keruzen 2
- 7 juillet - Concert du marché bio : The back Door Men (du blues comme on l'aime)
- 14 juillet - Concert du marché bio : Trio Leroux (du swing)
- 21 juillet - Concert du marché bio : Flower Toaster (Mesdames, vous tomberez sous le charme de ces 4 gentlemen lovers)
- 21 juillet et 11 août : tournoi de tennis de table / Les Filets Verts / Kercaradec
- 28 juillet - Concert du marché bio : Trio Dock a Billys (ils sont de retour et ça va envoyer du bois !)
- Tous les jeudis en juillet et en août, initiation à la danse bretonne sur le parking de la salle Kercaradec, de 20 h 30 à 22 h / Tro Lokentaz
- 4 août - Concert du marché bio : Duo Monsieur WILLIAM (notre coup de cœur de cette année)
- 11 août - Concert du marché bio : Beni Medina (salsa latino, directement de Cuba)
- 18 août - Concert du marché bio : Hocine et Fatia (musique du monde, avec un clin d'œil à Idir, disparu l'année dernière)
- 25 août - Concert du marché bio : FAAB (chante les poètes et toutes ses reprises)

MARCHÉ BIO : Tous les mercredis à 16h

Jour de Rhuys

• BMK
• GOLF
• VOILE
• TENNIS
• FOOTBALL
• HANDBALL
• ATHLETISME
• BADMINTON
• BEACH VOLLEY
• BOULE BRETONNE
• TENNIS DE TABLE
• CYCLISME
• TIR À L'ARC
• TIR À LA CARABINE

• ARZON
• LE HÉZO
• LE TOUR-OU-PARC
• SAINT-ARMEL
• SAINT-GILDAS DE RHUYS
• SARZEAU
• SURZUR
• THEIX-NOVALD

DU VENDREDI 2 JUILLET
AU DIMANCHE 4 JUILLET 2021

AMIS DE L'ABBATIALE

JUILLET

Date	Heure	Programme
Jeu 8	21h00	Concert violon, violoncelle et Théorbe- la barque de Charon
Dimanche 11	21h00	Concert de l'ensemble chœur d'hommes de Vannes
Jeu 15	21h00	Concert de l'ensemble Choralemans (chorale polyphonique du Mans)
Ven 16	17h00	Concert du chœur d'enfants de Bretagne (3/4 d'heure)
Ven 16	21h00	Concert circuit des Chapelles (accordéon classique, violoncelle et voix)
Mardi 20	21h00	Concert Non Stop
Jeu 22	21h00	Concert orgue et voix autour de Haendel(C.Amedjkane et A. Zalatta)
Mardi 27	22h30	Son et lumière sur l'abbatiale, en partenariat avec la commune
Ven 30	21h00	Concert de Paul Kuenzt : Cor, Violons, hautbois, clavecin et soprano

AOÛT

Date	Heure	Programme
Jeu 5	21h00	Concert orgue et voix(Cécile Pierrot et Amaranthe)
Dimanche 8	21h00	concert guitare classique et flûte par l'Association Musicâme France
Jeu 12	21h00	Concert Non Stop
Samedi 14	21h00	Concert orgue et Harpe (Christian Ott et Isabelle Lagors)
Mardi 17	22h30	Son et lumière sur l'abbatiale, en partenariat avec la commune
Jeu 19	21h00	Concert de l'ensemble vocal Largentière
Samedi 21	21h00	Trio Meigma (orgue, violon et flûte)

PROGRAMME DES CONCERTS

Urgences

- Samu 15
- Gendarmerie (Sarzeau)..... 17
- Pompiers..... 18
- Secours en mer 196

(gratuit depuis un poste fixe
ou un portable, 7j/7, 24h/24)

Mairie

02 97 45 23 15

Rue Saint-Goustan
(contact@saint-gildas-de-rhuys.fr)
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- **Service urbanisme** : ouvert tous les
jours du lundi au vendredi de 9 h à 12h
- **CCAS** : lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h.

Déchèterie

02 97 68 33 81

Route du Roh Vras
■ **Horaires d'été (d'avril à octobre)** :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
de 9 h 30 à 11 h 50 et de 14 h 30 à
17 h 50 ; Samedi de 9 h 30 à 17 h 50.
Fermé le dimanche

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

02 97 63 96 68

Place Keruzen
stgildas@admr56.com
Permanences : mardi et vend. de 9 h à 12 h
(contacter l'ADMR à Vannes au :
02 97 47 59 64 les autres jours)

Bureau d'informations touristiques

02 97 53 69 69

Rue Saint Goustan
tourisme@golfedumorbihan.bzh
Ouvert : en juillet et août, du lundi au samed
di de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30, le
dimanche de 10 h à 13 h ; en septembre, du
lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de
14 h à 17 h 30

Bureau du port

02 97 45 24 20

Port aux Moines – Rue Pierre Michelot
Ouvert du 15 avril au 15 octobre

Cabinet infirmier

Karine Berthe, Carole Bessette
Nadège Guérin, Catherine Le Moal
02 97 45 15 62
06 71 59 69 60
3, rue Saint-Goustan

Compagnie des Transports Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

02 97 01 2210

Kicéo ligne 24 • www.kiceo.fr

Crouesty Taxis

02 97 53 94 06

Ecole Saint-Goustan

02 97 45 26 06

Chemin du Puits David
ecolesaintgoustan@gmail.com

Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord
56370 Sarzeau

- Espace Emplois • **02 97 41 33 06**
- Néo Emplois - groupe Néo 56
02 97 48 01 68
contact@neoemplois56.org
- Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac
02 97 48 27 62
proximrhuysmuzillac@orange.fr

Gare SNCF - Vannes

36 35

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

02 97 68 14 24

Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex
courrier@gmvagglo.bzh

La Poste

36 31

Rue Saint-Goustan

Ouvert les lundi, mardi et vendredi, de 9 h
à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ; le mercredi
de 9 h à 12 h ; le jeudi, de 9 h à 12 h et
de 14 h 45 à 16 h 30. Levée du courrier à
15 h du lundi au vendredi

Maison de l'enfance

02 97 45 36 35

Chemin du Puits David
jardindenfans.stgildasderhuys@orange.fr

Masseurs-kinésithérapeutes

02 97 45 14 19

Christophe Perron, Fabienne Cotbreil,
Françoise Arhan
26, rue du Général de Gaulle

Médecin

Docteur Pierre-Yves Tréguer

02 97 45 26 70

19 chemin J.B. Le Bot
(sur rendez-vous sauf urgences)

Médecin de garde

02 97 68 42 42

(plateforme téléphonique)

Médiathèque

02 97 45 31 25

Place Mgr Ropert
mediatheque.saint-gildas@gmvagglo.bzh
Ouvert du lundi au samedi, voir horaires
page 16

Ostéopathe

Janet Trigolet

02 90 73 64 64

22 bis route de Sarzeau

Pharmacie

Pierre Cornier et Anais Cazoulat

02 97 45 29 41

Rue Saint-Goustan

Pharmacie de garde

32 37

Résidence ARMOR pour personnes âgées

02 97 45 16 07

Rue Laënnec

Services hospitaliers

Centre hospitalier Bretagne Atlantique

02 97 01 41 41

20 Bd du Général Maurice Guillaudot
56000 VANNES

Hôpital privé Océane

0 826 39 99 26

Zone du Ténénio
11 rue du Docteur Joseph Audic
56000 VANNES

Trésor Public

02 97 41 81 12

Vannes Ménimur
5 avenue Edgar Degas
56019 Vannes Cedex